

Genève, le 20 novembre 2023

LES HUG RECONNAISSENT AVENIR SYNDICAL COMME PARTENAIRE SOCIAL

Attachés au dialogue social et à la liberté syndicale, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et Avenir Syndical annoncent être parvenus à un consensus qui conduit à la reconnaissance du syndicat comme partenaire social des HUG. Cette reconnaissance normalise les relations entre les deux parties qui souhaitent toutes deux privilégier le dialogue social et des relations apaisées.

Le Tribunal fédéral avait en effet jugé en été 2021, après les instances cantonales, que les Hôpitaux universitaires de Genève étaient en droit de ne pas reconnaître Avenir Syndical comme partenaire social. Pour Avenir Syndical, cette décision du Tribunal fédéral viole expressément l'article 11 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, raison pour laquelle le syndicat a fait recours auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Ce recours est en cours de traitement. Malgré ces procédures juridiques, les HUG et Avenir syndical ont toujours exprimé leur volonté de nouer un dialogue constructif.

Sous l'impulsion de M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge de la santé et des mobilités, la direction des HUG et le syndicat Avenir Syndical se sont rencontrés à plusieurs reprises ces derniers mois, afin d'établir les bases d'un nouveau partenariat. Au cours de ces réunions, Avenir Syndical a pu démontrer sa volonté de dialoguer de manière constructive ainsi que ses capacités à être un partenaire social.

Avenir Syndical peut notamment désormais rejoindre les rencontres syndicat-direction qui existent déjà au sein des HUG avec les six autres associations représentatives du personnel (SSP, SIT, SYNA, AMAHUG, ASI, AMIG).

Pour de plus amples informations

HUG, Service de presse et relations publiques
presse-hug@hcuge.ch
+41 22 372 37 37

Avenir Syndical
Yves Mugny, Secrétaire syndical d'Avenir Syndical
+41 79 293 11 61